

Compte-rendu du Conseil Municipal

Du 6 novembre 2014 à 19 h

Présents Robert VIELFAURE, Jacques ANATOLE, Juliette CONSTANTIN, Guy DUBREU, Guy IMBERT, Marie LEMAIRE, Monique RIGOLLET, Eliane TARALLO, Mélanie FANGIER, Gilles PEREAU

Représenté : Michel LAPIERRE

A été élue Secrétaire de séance : Marie LEMAIRE

1. Délibération modification statuts CDC Val de Ligne

Depuis la loi ALUR, les Communautés de Communes doivent obligatoirement prendre la compétence SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Cela implique une modification de statuts afin d'ajouter : : **l'élaboration, le suivi et la révision du SCOT.**

Pour : unanimité

2. Délibération : renouvellement de la convention de mise à disposition d'un contrat aidé par la mairie de PRUNET

Le contrat aidé mis à disposition par la commune de Prunet arrive à terme. La Mairie de Prunet est favorable au renouvellement de la convention pour 6 mois : 20 H à disposition de PRUNET; 10 H à disposition de ROCHER.

Pour : unanimité

3. Délibérations: Instauration d'une taxe d'aménagement

Possibilité de l'instaurer dans les communes depuis 2012. Elle doit être adoptée avant le 30 novembre pour une application l'année suivante.

Elle s'applique sur les constructions nouvelles pour lesquelles un document d'urbanisme a été déposé (permis de construire, déclaration préalable).

Les communes, le département et la région peuvent la percevoir.

Les communes doivent fixer un taux entre 1 et 5 % de la surface taxable. Il existe des exonérations et des abattements à définir.

Il est mis en évidence que les gains pour la commune seraient minimes et que cette taxe supplémentaire ne serait pas favorable notamment aux éventuels futurs acquéreurs.

Contre l'instauration de la taxe d'aménagement : unanimité

4. Délibération : présentation rapport activités et financiers 2013 de la CDC du Val de Ligne

Présentation par M.le Maire et envoi individuel aux membres du conseil.

Communications et questions diverses

*Mme RIGOLLET et M.ANATOLE se proposent en tant que référents rando pour aider la chargée de mission de la CDC qui travaille sur la nouvelle édition du topoguide.

* Les travaux relatifs à l'éclairage public vont bientôt commencer.

* Réunion publique pour le projet d'éco-quartier au Célias le 20 novembre 2014 à 18 H 30 à la salle polyvalente.

* Repas de fin d'année le 30/11 à la salle polyvalente

Arbre de Noël le 20 décembre à la salle polyvalente